RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 24762
Numéro SIREN : 892 898 511
Nom ou dénomination : WATSON

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt 156688

WATSON
Société par actions simplifiée
A capital variable
Siège de la liquidation : 7 rue Beethoven
75016 PARIS
892 898 511 RCS PARIS

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES
DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 31 août,
A 10 heures 30,

- **Madame Dorothée LELEU**, **épouse DEWITTE,**

 Titulaire de 90 actions de la Société,

- **Madame Adèle SIMPHAL**,

 Titulaire de 5 actions de la Société,

- **Madame Julia AUBERTIN**,

 Titulaire de 5 actions de la Société,

 (les « Actionnaires »).

Ont adopté les décisions qui suivent, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Actionnaires décident la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 aout 2022, ainsi que sa mise en liquidation amiable dont elle règle les modalités dans les délibérations qui vont suivre.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur, devront figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Beethoven 75016 PARIS.

DEUXIEME DECISON

Les Actionnaires nomment Madame Dorothée LELEU, épouse DEWITTE, demeurant 7 rue Beethoven 75016 PARIS en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Les Actionnaires mettent fin aux fonctions des organes de direction de la Société à compter de ce jour.

Les Actionnaires confèrent à Madame Dorothée LELEU, épouse DEWITTE ainsi qu'à tout autre liquidateur qui viendrait à être nommé en remplacement et sous les seules restrictions visées ci-après concernant la cession ou l'apport de tout ou partie de l'actif, les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et attribuer le solde à l'associé unique.

Les Actionnaires l'autorisent expressément à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Les Actionnaires décident que le liquidateur ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.

Madame Dorothée LELEU, épouse DEWITTE déclare accepter les fonctions de liquidateur qui viennent de lui être conférées et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

Les Actionnaires donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les Actionnaires ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Dorothée LELEU, épouse DEWITTE
Présidente
« *Bon pour acceptation des fonctions de liquidateur* »

Madame Adèle SIMPHAL
Actionnaire

Madame Julia AUBERTIN
Actionnaire